

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE



Distr.
GENERALE

A/5750/Rev.1^{*}
16 septembre 1964

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS-

ESPAGNOL-FRANCAIS

Dix-neuvième session

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DIX-NEUVIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Qui s'ouvrira au Siège, à New York, le mardi 10 novembre 1964, à 15 heures

L'objet de la présente revision est d'ajouter le point 83, dont l'inscription à l'ordre du jour provisoire a été proposée dans les délais prévus à l'article 12 du règlement intérieur.

- 1. Ouverture de la session par le chef de la délégation vénézuélienne.
- 2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
- 3. Pouvoirs des représentants à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale
 - a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
- 4. Election du Président.
- 5. Constitution des grandes commissions et élection de leurs bureaux.
- 6. Election des Vice-Présidents.
- 7. Communication du Secrétaire général faite en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.
- 8. Adoption de l'ordre du jour.
- 9. Discussion générale.
- 10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.
- 11. Rapport du Conseil de sécurité.
- 12. Rapport du Conseil économique et social.
- 13. Rapport du Conseil de tutelle.
- 14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique.
- 15. Election de membres non permanents du Conseil de sécurité.
- 16. Election de six membres du Conseil économique et social.
- 17. Nomination des membres de la Commission d'observation pour la paix.
- 18. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies.
- 19. Force d'urgence des Nations Unies :
 - a) Rapport sur la Force;
 - b) Prévisions de dépenses relatives à l'entretien de la Force.

- 20. Rapport du Comité pour l'Année de la coopération internationale /résolution 1907 (XVIII) du 21 novembre 1963/.
- 21. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux /résolution 1956 (XVIII) du l1 décembre 19637.
- 22. Installation d'un dispositif mécanique de vote <u>frésolution 1957</u> (XVIII) du 12 décembre 19637.
- 23. Question du désarmement général et complet : rapport de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement /résolution 1908 (XVIII) du 27 novembre 19637.
- 24. Question de la convocation d'une conférence pour la signature d'une convention sur l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires et thermonucléaires : rapport de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement /résolution 1909 (XVIII) du 27 novembre 1963/.
- 25. Nécessité de suspendre d'urgence les essais nucléaires et thermonucléaires : rapport de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement /résolution 1910 (XVIII) du 27 novembre 1963/.
- 26. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique: rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique /résolution 1963 (XVIII) du 13 décembre 19637.
- 27. Question de Corée : rapport de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée /résolutions 376 (V) du 7 octobre 1950 et 1964 (XVIII) du 13 décembre 1963/.
- 28. Mesures à prendre, à l'échelon régional, en vue d'améliorer les relations de bon voisinage entre les Etats européens ayant des régimes sociaux et politiques différents /décision du 13 décembre 19637.
- 30. Rapport du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient /résolutions 302 (IV) du 8 décembre 1949 et 1912 (XVIII) du 3 décembre 1963/.

- 31. Politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine /résolution 1978 A (XVIII) du 16 décembre 1963/;
 - b) Rapport du Secrétaire général <u>/r</u>ésolution 1978 B (XVIII) du 16 décembre 1963/.
- 32. Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement /résolutions 1785 (XVII) du 8 décembre 1962 et 1897 (XVIII) du 11 novembre 1963/.
- 33. Accélération du courant des capitaux et de l'assistance technique destinés aux pays en voie de développement : rapport du Secrétaire général /résolutions 1522 (XV) du 15 décembre 1960 et 1938 (XVIII) du 11 décembre 19637.
- 34. Création d'un fonds d'équipement des Nations Unies : rapport du Comité pour un fonds d'équipement des Nations Unies /résolution 1936 (XVIII) du ll décembre 1963/.
- 35. Action dans le domaine du développement industriel :
 - a) Rapport du Comité du développement industriel <u>f</u>résolution 1940 (XVIII) du 11 décembre 1963/;
 - b) Rapport du Secrétaire général /idem/.
- 36. Rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la formation du personnel technique national en vue de l'industrialisation accélérée des pays en voie de développement : rapport du Conseil économique et social /résolution 1824 (XVII) du 18 décembre 1962/.
- 37. Rôle des brevets dans le transfert de connaissances techniques aux pays en voie de développement : rapport du Secrétaire général /résolution 1935 (XVIII) du l1 décembre 19637.
- 38. Affectation à des besoins pacifiques des ressources libérées par le désarmement :
 - a) Rapport du Conseil économique et social <u>frésolution 1931 (XVIII)</u> du ll décembre 19637;
 - b) Rapport du Secrétaire général /idem .
- 39. Souveraineté permanente sur les ressources naturelles : rapport du Secrétaire général /résolution 1803 (XVII) du 14 décembre 1962, section III/.
- 40. Inflation et développement économique : rapport du Secrétaire général /résolution 1830 (XVII) du 18 décembre 1962/.

- 41. Accroissement démographique et développement économique : rapport du Conseil économique et social /résolution 1838 (XVII) du 18 décembre 1962/.
- 42. Campagne mondiale pour l'alphabétisation universelle : rapport du Secrétaire général /résolution 1937 (XVIII) du 11 décembre 1963/.
- 43. Institut de formation et de recherche des Nations Unies : rapport du Secrétaire général /résolution 1934 (XVIII) du 11 décembre 1963/.
- 44. Situation et opérations du Fonds spécial /résolutions 1240 (XIII) du 14 octobre 1958 (partie B, par. 10 et 54), 1833 (XVII) du 18 décembre 1962 et 1945 (XVIII) du 11 décembre 1963/.
- 45. Programmes de coopération technique des Nations Unies :
 - a) Examen des activités /résolution 1833 (XVII) du 18 décembre 1962];
 - b) Confirmation des allocations de fonds au titre du Programme élargi d'assistance technique /résolutions 831 (IX) du 26 novembre 1954 et 1947 (XVIII) du 11 décembre 1963/.
- 46. Assistance en cas de catastrophe naturelle / résolution 1049 (XXXVII) du Conseil économique et social, en date du 15 août 1964 /.
- 47. Situation sociale dans le monde :
 - a) Rapport du Conseil économique et social \sqrt{r} ésolution 1916 (XVIII) du 5 décembre 196 $\sqrt{3}$;
 - b) Rapport du Secrétaire général /idem/.
- 48. Habitation, construction et planification:
 - a) Rapport du Conseil économique et social \sqrt{r} ésolution 1917 (XVIII) du 5 décembre 1963/;
 - b) Rapport du Secrétaire général / idem /.
- 49. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
- 50. Mesures tendant à faire appliquer la Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : rapport du Secrétaire général /résolution 1905 (XVIII) du 20 novembre 1963.
- 51. Projet de convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale /résolution 1906 (XVIII) du 20 novembre 1963/.
- 52. Projet de recommandation sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages /décision du 12 décembre 19637.
- 53. Mesures tendant à faire respecter plus rapidement les droits de l'homme et les libertés fondamentales /décision du 12 décembre 1963/.

- 54. Manifestations de préjugés raciaux et d'intolérance nationale et religieuse /décision du 12 décembre 1963/.
- 55. Projet de déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse /décision du 12 décembre 19637.
- 56. Projet de déclaration sur le droit d'asile /décision du 12 décembre 19637.
- 57. Liberté de l'information :
 - a) Projet de convention relative à la liberté de l'information \sqrt{d} écision du l2 décembre 19637;
 - b) Projet de déclaration sur la liberté de l'information / idem /.
- 58. Projets de pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme /résolution 1960 (XVIII) du 12 décembre 1963/.
- 59. Projet de déclaration concernant la promotion parmi les jeunes des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples /résolution 1965 (XVIII) du 13 décembre 1963.
- 60. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies :
 - a) Rapport du Secrétaire général;
 - b) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
- 61. Question du Sud-Ouest africain: rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux /résolution 1899 (XVIII) du 13 novembre 1963/.
- 62. Programmes spéciaux d'enseignement et de formation pour le Sud-Ouest africain : rapport du Secrétaire général /résolution 1901 (XVIII) du 13 novembre 1963/.
- 63. Programme spécial de formation pour les territoires administrés par le Portugal : rapport du Secrétaire général /résolution 1973 (XVIII) du 16 décembre 1963/.
- 64. Moyens d'étude et de formation offerts par des Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général /résolution 1974 (XVIII) du 16 décembre 1963/.
- 65. Question d'Oman : rapport du Comité spécial de l'Oman /résolution 1948 (XVIII) du 11 décembre 1963/.

- 66. Rapports financiers et comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963 et rapports du Comité des commissaires aux comptes :
 - a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - d) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
- 67. Budget additionnel de l'exercice 1964.
- 68. Projet de budget pour l'exercice 1965.
- 69. Plan des conférences : rapport du Secrétaire général /résolution 1987 (XVIII) du 17 décembre 1963/.
- 70. Nominations aux postes devenus vacants dans les organes subsidiaires de l'Assemblée générale :
 - a) Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Comité des contributions:
 - c) Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Comité des placements : confirmation des nominations faites par le Secrétaire général;
 - e) Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.
- 71. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions.
 - 72. Rapports de vérification des comptes concernant les dépenses effectuées par les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique :
 - Affectations de fonds et allocations d'urgence imputées sur le Compte spécial du Programme élargi d'assistance technique;
 - b) Affectations et allocations de crédits du Fonds spécial.
- 73. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique:
 - a) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Mécanismo interorganisations pour les questions de rémunération et d'administration du personnel : rapport du Secrétaire général /résolution 1981 B (XVIII) du 17 décembre 1963/.

A/5750/Rev.l Français Page 8

- 74. Procédures administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Groupe de travail pour l'examen des procédures administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies /résolution 1880 (S-IV) du 27 juin 1963/.
- 75. Questions relatives au personnel:
 - a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général /résolution 1928 (XVIII) du 11 décembre 1963/;
 - b) Autres questions relatives au personnel.
- 76. Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.
- 77. Ecole internationale des Nations Unies : rapport du Secrétaire général /résolution 1982 (XVIII) du 17 décembre 1963/.
- 78. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa seizième session.
- 79. Traités multilatéraux généraux conclus sous les auspices de la Société des Nations : rapport du Secrétaire général /résolution 1903 (XVIII) du 18 novembre 1963/.
- 80. Assistance technique pour favoriser l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international : rapport du Comité spécial d'assistance technique pour favoriser l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international /résolution 1968 (XVIII) du 16 décembre 1963/.
- 81. Examen des principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies :
 - a) Rapport du Comité spécial des principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats _résolutions 1966 (XVIII) et 1967 (XVIII) du 16 décembre 19637;
 - b) Etude des principes énumérés dans le paragraphe 5 de la résolution 1966 (XVIII) de l'Assemblée générale;
 - c) Rapport du Secrétaire général sur les méthodes d'établissement des faits /résolution 1967 (XVIII) du 16 décembre 1963/.
- 82. Examen des mesures à prendre pour le développement progressif du droit international privé, particulièrement en vue de favoriser le commerce international /question proposée par la Hongrie (A/5728)/.
- 83. Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique /question proposée par l'Algérie, le Burundi, le Cameroun, le Congo (Brazzaville), le Congo (Léopoldville), la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, l'Ethiopie, le Gabon, le Ghana, la Guinée, la Haute-Volta, le Kenya, le Libéria, la Libye, Madagascar, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, la Nigéria, l'Ouganda, la République arabe unie, la République centrafricaine, la République-Unie du Tanganyika et de Zanzibar, le Rwanda, le Sénégal, le Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Tchad, le Togo et la Tunisie (A/5730)/.